

Là où ils payaient 385 , on leur réclame 2 546

Colère Les commerçants de l'agglomération sont fous de rage à la suite de l'augmentation d'une taxe.

La pitule est dure à avaler ! Ou plutôt la feuille d'impôts que beaucoup voudraient faire manger aux responsables de l'Agglo ! Et pour cause, depuis mercredi matin, les commerçants de Montpellier et des trente et une communes de l'agglomération reçoivent, les uns après les autres, leur avis d'imposition concernant la CFE (cotisation foncière des entreprises) dont l'assiette a été fortement modifiée, au point de voir le plancher multiplié par neuf.

Le plancher de la CFE, cotisation foncière des entreprises, multiplié par neuf

Résultat : pour une petite entreprise, le montant moyen annuel d'imposition passe de 385 à 2 546. « C'est un scandale, tonnent de très nombreux commerçants, artisans et professions libérales, réunis dans l'urgence hier en début d'après-midi. C'est un véritable choc ! On ne s'y attendait pas et on est révolté. »

L'émotion est d'autant plus grande que ce décalage d'impôts voulu par l'Agglo met en péril de très nombreux commerces et petites entreprises de Montpellier et des alentours. « Je ne pourrais pas payer, assure un jeune entrepreneur installé depuis peu dans le quartier de Richter. Ma feuille d'impôts a été multipliée par six. Si j'arrive éventuellement à payer cette année, je ne pourrai pas le faire de nouveau l'an prochain ; par conséquent, je m'appête à mettre la clé sous la porte. »

Une colère légitime qui, au fil des heures, a envahi les rues de la ville où seules les petites structures semblent être touchées par ce tsunami fiscal. « Le calcul est fait de telle manière que les grandes entreprises, elles, se retrouvent à moins payer d'impôts. » Voilà une équation qui, philosophiquement, a du mal à passer dans une Agglo socialiste.



■ Une délégation de commerçants s'est présentée hier à la rédaction locale de Midi Libre, pour dénoncer « un scandale ».

« On peut comprendre et participer à l'effort fiscal qui est demandé mais, là, c'est impossible ! Qui peut supporter de voir sa feuille d'impôts multipliée par six, par sept voire par neuf ? », rage un couple de jeunes restaurateurs. En colère et prêts à « se battre pour sauver nos entreprises », les commerçants et artisans ont décidé, dans un premier temps, de lancer une pétition, et « pourquoi pas d'organiser prochainement une journée ville morte ».

« On ne pourra pas payer. On va mettre la clé sous la porte »
Un jeune entrepreneur tout récemment installé à Richter

Mais, dans l'immédiat, ils ont pour volonté de se fédérer, occultant volontairement les chambres consulaires - CCI et CMA - qui sont censées les représenter. « Comment leur faire confiance ? Elles savent depuis

l'année dernière que cette augmentation allait avoir lieu et aucune chambre n'a bougé ni ne nous a informés, s'exaspère un commerçant des halles Jacques-Cœur. Et d'ajouter ironiquement : « En même temps, c'est normal, elles perçoivent une partie de cette imposition ! »

Depuis mercredi, à la direction des impôts, les téléphones ne cessent de sonner pour avoir éventuellement quelques renseignements. Et les réponses sont toujours les mêmes : « C'est l'Agglo qui a décidé cette hausse, pas l'État ! » Autrement dit, tout se passe place Zeus. « C'est donc là qu'il faut aller pour demander à revenir au système qui était celui de la première CFE ? », interrogent, entre malice et défi, des dizaines de commerçants et artisans de l'agglomération.

GIL LORFEVRE
lorfevre@midilibre.com

La CCI veut une explication

Président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier, André Deljarry demande au président de l'Agglo de Montpellier de « nous convaincre sur ces hausses de la taxe au travers d'une vraie explication ». Le président de la CCI va rencontrer Jean-Pierre Moure, « ce soir (hier soir, NDLR) ou lundi dans la journée », afin de « voir quelles réponses apporter aux préoccupations de nos ressortissants ». Les services de la CCI travaillent à une analyse des taxes dans toutes les communautés de communes et d'agglomération situées sur son territoire. « Parce que toutes les collectivités n'ont pas appliqué les hausses de la même manière », précise André Deljarry.

ENTRETIEN



Jean-Pierre TOUCHAT,
Président
du syndicat des
halles et marchés.

« On va se battre »

Vous avez été reçu ce vendredi par Jean-Pierre Moure. Quelle a été la teneur de votre entretien ? J'ai souhaité rencontrer le président de l'Agglo afin de lui faire part, de façon très ferme, de la colère des commerçants et des artisans à propos de l'énorme augmentation de la cotisation foncière appliquée aux petites entreprises. Les sommes demandées ont été multipliées jusque par sept. Ce n'est pas la peine de faire une coûteuse campagne autour de la marque "Montpellier Unlimited" pour attirer des entreprises si c'est pour tuer celles qui sont déjà sur le territoire.

Avez-vous obtenu des résultats ?

Jean-Pierre Moure m'a dit qu'il allait étudier un nouveau mode de calcul de la taxe et m'a proposé un délai de sept jours pour y répondre. Mais, quoi qu'il en soit, nous ne lâcherons pas. Avant d'être saignés et de déposer les bilans, on va se battre. On ne lâchera pas.

Qu'entendez-vous par là ?

Je lance un appel solennel à tous les commerçants et artisans pour qu'ils ne paient pas cette taxe. Ils ont jusqu'au 17 décembre pour le faire. L'Agglo a fixé une base qui entre dans le calcul de cette taxe totalement aberrante. Il est hors de question de payer. Ce ne sont pas les grandes entreprises qui créent les emplois, ce sont les petites, qui sont très nombreuses.

Recueilli par KARIM MAOUDI

L'Agglomération cherche une solution

Réaction | Jean-Pierre Moure consulte.

Hier soir, Jean-Pierre Moure, président de l'Agglomération de Montpellier, a tenu à réagir face à la colère et la stupeur qui animent, depuis deux jours, de très nombreux commerçants, petits patrons et artisans.

« Dans le contexte de difficultés économiques auxquelles sont confrontées les entreprises, les commerçants et artisans, et tenant compte des effets cachés liés à la suppression de la taxe professionnelle voulue par l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, j'ai tenu à rencontrer ce jour (NDLR : hier) les présidents des chambres consulaires concernées. Ceci afin d'envisager, avec eux, la mise en place des mesures les plus adaptées à cette conjoncture économique difficile. » Le président de l'Agglomération



■ Pour Moure, un effet caché de la suppression de la taxe pro.

tion devrait intervenir en début de semaine afin d'annoncer les dispositions et orientations choisies.

Reste à savoir si elles seront suffisantes pour circonscrire le feu qui a pris, hier, dans les échoppes et les PME montpelliéraines et alentours, et qui ne semble pas prêt de s'éteindre.

G. L.

NOUVEAU FORD B-MAX.

S'affranchir des contraintes.

Avec son ingénieux système de portes Easy Access*, le nouveau Ford B-MAX a déplacé le montant central dans les portes pour créer une accessibilité unique.

A partir de **13 990 €****

*Portes arrière coulissantes, montant central intégré aux portes. **Prix maximum TTC au 06/03/2012 du Ford B-MAX Ambiance 1.4 90 ch type 05-12 déduit d'une remise de 1 010 €. **Consommation mixte (l/100km) 6,6. Indice de CO₂ (g/km) 139.** Modèles présentés : B-MAX Titanium 125 EcoBoost 120 ch S&S équipé des options Fenêtre multifonctionnelle à distance du Pack ColorTone** et des vitres arrière teintées, prix maximum déduit de la remise : 19 730 €. **Consommation mixte (l/100km) 4,5. Indice de CO₂ (g/km) 114.** Offres cumulables réservées aux particuliers pour tout achat de ces B-MAX neufs, du 01/11/2012 au 30/11/2012, dans le réseau Ford participant. ***Retrouvez sur ford.fr plus d'informations sur le cycle de vie dans nos véhicules.

5 étoiles au test EuroNcap

www.groupe-grim.com

Allez plus loin

GRIM GAROSUD - 94, rue du Côté-Massoud
MONTPELLIER - 04.67.64.59.10

ZAC du Fenouillet
PÉROLS - 04.67.50.34.20

20, rue Thomas-Edison
LUNEL - 04.67.83.02.12

2, rue de Duttin - Parc Aquatechnique
SETE - 04.67.74.48.94

ET NOS AGENTS : • LE CRÉS...04.67.72.21.11 • CLERMONT L'HÉRAULT...04.67.96.90.69 • LODÈVE...04.67.96.43.73 • PRADIS-LE-LEZ...04.67.59.72.00 • TREVAN...04.67.87.05.30 • GRADEL...04.67.63.28.62